

L'HUMAIN D'ABORD

Auvergne-Rhône-Alpes



LETTRE D'INFORMATION
- AVRIL 2016 - #4

ÉDITO

par Cécile CUKIERMAN

Chronique d'un budget régional ...

Notre groupe, rejoint par le celui du PRG, avait fait le choix de quitter les commissions thématiques du Conseil régional, jeudi 7 et vendredi 8 mai derniers en raison du délai tardif inacceptable de transmission des délibérations et la forme des documents de présentation budgétaire qui rendait impossible l'exercice réel de notre mandat.

Nous avons alors dénoncé la mascarade et le déni de démocratie de Laurent Wauquiez.

Jeudi 14 avril, alors que s'ouvrait la session budgétaire, aucun document nouveau ne nous a été proposé, le mépris des groupes d'opposition étant manifeste de la part d'un Président qui préfère servir les siens avant la démocratie.

Pour ces raisons nous avons fait le choix de quitter la séance budgétaire, tout comme les groupes Socialiste et Radical de Gauche.

Nous ne pouvons cautionner la méthode Wauquiez populiste et démagogique, nous ne pouvons pas rester silencieux face à un tel mépris, ou pire continuer de siéger pour être des pantins aux mains d'un président autocratique.

Dans cette lettre d'information n°4, des élu.e.s Communistes - Front de Gauche, vous retrouverez de larges extraits des interventions des membres du groupe sur les différents rapports soumis au vote de la dernière assemblée régionale, ainsi que l'intervention budgétaire que j'aurais du faire si nous étions resté.e.s.

N'hésitez pas à diffuser largement ces prises de position autour de vous.

Bonne lecture à toutes et tous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

100 JOURS POUR SERVIR SES INTERETS AVANT CELUI DES AUVERGNAT-E-S ET DES RHONEALPIN-E-S : CARTON ROUGE A LAURENT WAUQUIEZ !



Mercredi 13 avril marque la fin des 100 jours de la présidence WAUQUIEZ. Ces 100ers jours nous font craindre le pire pour les années à venir, pour les Auvergnat-e-s et les Rhônalpin-e-s. En 100 jours notre région s'est transformée en laboratoire d'essais pour Les Républicains.

Pendant 100 jours, nous avons vu au grand jour, un président démagogique, populiste, au service du marché, considérant notre région comme un vaste territoire électoral et clientéliste. Nous attendons toujours une réelle vision régionale pour sa mandature. Or le vote du budget qui interviendra jeudi 14 avril ne nous rassure nullement. En 100 jours, nous avons découvert un Président qui, s'il en a la fonction, n'en n'a pas l'envergure. 100 jours où le Président court après le temps, et les coups d'annonce. 100 jours finalement de grande absence, faute de se consacrer pleinement à l'exercice de sa fonction.

Populiste et démagogique, il l'est en répétant sans cesse que la démocratie coûte trop cher, en affirmant que les majorités précédentes ont eu une gestion criminelle, en ayant eu à son arrivée un discours de proximité à l'égard des personnels mais en bafouant le dialogue social et en laissant de nombreux personnels dans l'incertitude du lendemain.

L'aide aux entreprises se résume à

soutenir celles appartenant à des groupes industriels reversant des dividendes. L'emploi n'est pas sa priorité ! Ainsi le financement d'une aide exceptionnelle à Aubert et Duval sans aucune contrepartie en est un exemple flagrant. La Région n'est plus un service public, c'est une banque pour les entreprises, surtout celles qui vont bien. En matière de formation professionnelle c'est le silence total. Laurent WAUQUIEZ a voulu se démarquer des autres présidents de région en refusant de signer le protocole d'accord Etat/Régions pour l'emploi à grand coup de renfort médiatique, mais aujourd'hui il n'apporte aucune proposition dans ce domaine.

La délibération du 15 avril prochain est évocatrice de sa vision de l'aménagement territorial : un rapport, à la carte, avec les territoires! **La Région, avec cette méthode, n'est plus une collectivité qui met en œuvre et développe des politiques au service des femmes et des hommes qui y vivent et y travaillent, mais un moyen au service de politiques locales partisans.** Nous dénonçons et combattons cette vision clientéliste de la politique qui l'invite à signer des protocoles avec les uns en oubliant les autres. L'absence de politique régionale ambitieuse en la matière empêchera toute correction des inégalités sociales et territoriale à l'échelle de notre région. Mais est-ce réellement sa priorité ?

En matière de transports, la majorité actuelle préfère inscrire 100 millions d'euros pour financer une autoroute sous concession privées, s'engager dans le financement d'une gare TGV au lieu d'investir dans la régénération des lignes ferroviaires comme inscrit dans le contrat de plan Etat Région. Le rejet du vœu que nous avons présenté lors de la dernière session en est un exemple criant. Face à l'arrivée des cars Macron,

le choix de baisser les kilomètres train sont d'autant plus inquiétant pour l'avenir du service public ferroviaire dans notre région.

La question sécuritaire fortement portée pendant sa campagne est traitée sous l'angle du sensationnel. **Ainsi l'annonce des portiques dans les lycées comme solution à la sécurité de la communauté éducative est un leurre populiste et dangereux.** La liste des lycées retenus n'a pas été communiquée aux conseillers régionaux, ils l'ont découvert dans la presse, sans parler des communautés éducatives qui les refusent et à qui on continue de vouloir les imposer. Un million d'euros sur la sécurité c'est un million d'euro en moins au service des projets éducatifs, de la lutte contre le décrochage scolaire. En matière de lycées encore, il annonce vouloir augmenter l'investissement dans les lycées privés au détriment des lycées publics. Dans le supérieur, au lieu de s'attaquer à l'exclusion sociale, il promet des bourses au mérite. Bref en Auvergne Rhône Alpes: les jeunes issus des familles populaires n'ont qu'à bien se tenir !

Les élu.e.s du groupe l'Humain d'Abord en Auvergne Rhône-Alpes sont aujourd'hui inquiet.e.s sur l'absence totale de réflexion stratégique, de vision à long terme des politiques à mener pour cette nouvelle grande région.

En 100 jours, le costume est de plus en plus petit et étriqué pour une majorité qui semble n'avoir toujours pas mesuré le travail à fournir pour diriger la collectivité régionale. **Comme nous l'avons fait dans les 100ers jours nous continuerons pendant 5 ans à faire entendre la nécessité de mettre l'humain au cœur de toutes les politiques régionales.**

Lyon, le 12 avril 2016

ORGA - FINANCES Débat Budgétaire 2016

par Cécile CUKIERMAN



(...) C'est un budget finalement peu ambitieux, qui vous permet de faire de notre région le laboratoire de la politique de votre parti Les Républicains (...)

C'est un budget qui incarne votre attitude, un budget d'affichage : ainsi vous nous annoncez 100 millions d'euros sur l'A45, autoroute sous concession privée, à la nécessité toujours pas démontrée, et justifiant un montant non négligeable pour un projet hors compétence (...).

A l'inverse (...), les besoins en matière de transport sont nombreux, urgents et attendus fortement par les populations comme la ligne du Mont-Dore, celle de St Etienne-Clermont, du Lyon Trévoux ou de la Rive Droite du Rhône pour ne citer qu'elles.

(...) En matière de formation professionnelle où sont les efforts annoncés ? (...)

A l'inverse, vous frappez un grand coup : financement du préapprentissage (devons-nous en déduire que vous renoncez à la lutte contre le décrochage scolaire en vendant du rêve à des jeunes en les sortants avant 16 ans du système scolaire ?), et surtout votre mesure phare : les portiques de sécurité dans les lycées.

La politesse démocratique eut été que les élu.e.s que nous sommes puissent avoir la liste des établissements retenus avant que celle-ci ne soit communiqué à la presse, mais bon, mépris pour mépris, plus rien ne nous surprend. Sur le fond, vous êtes en train d'imposer à des communautés éducatives des portiques qui ne le souhaitent pas. Vous dilapidez

l'argent de la Région pour des mesures sécuritaires et électoralistes à l'emporte-pièce.

Rien en matière de sécurité ne remplacera l'humain, augmentez les personnels TOS, le financement des projets éducatifs, de la gratuité des études et vous aurez notre soutien. Mais cela vous ne le ferez pas, car la réussite pour toutes et tous ce n'est pas votre projet.

En matière d'aménagement du territoire (...) il n'y aura plus de politique régionale de service public visant à corriger les inégalités sociales et territoriales de notre région.

Quoi que vous nous disiez, dans les fait notre collectivité n'en sera plus une. Elle deviendra une banque à taux zéro pour les intercommunalités.

Les intercommunalités mais pas toutes: celles qui acceptent de suivre votre sillage, ou celle qui se situent dans des zones où votre score n'a pas été celui attendu. Mais n'oubliez pas ce bon vieux dicton : arroser, mais pas trop, car sinon la plante (le territoire) peut pourrir! L'animation territoriale ne se décrète pas, et votre choix de réduire voire supprimer le financement de l'animation est un non-sens démagogique pour développer des politiques régionales et faire émerger des projets locaux.

En matière d'aménagement du territoire comme ailleurs, rien ne remplace l'humain. (...)

En matière économique, nous attendons toujours vos orientations, il est vrai que la situation est tellement bonne qu'il n'y a pas urgence ! (...)

Et puis il y a tout ce que vous supprimez ou réduisez fortement : **exit la démocratie participative, les politiques de luttes contre les discriminations, l'éducation populaire, l'égalité entre les femmes et les hommes**, d'ailleurs nous attendons toujours le rapport régional préalable au débat sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Vous baissez le budget de la culture mais pas pour certains festivals, la vie associative, la politique de la ville. Bref tout ce qui donne corps entre les habitantes et les habitants, tout ce qui lie les populations, les fédèrent face à une société qui les atomise.

Vos méthodes ne sont pas acceptables : vous nous empêchez de recourir à l'emprunt, vous nous livrez des documents sans synthèse budgétaire. Bien sûr la loi ne vous l'impose pas, mais le respect de la démocratie oui. Aucun.e élu.e de l'opposition précédente n'a été ainsi traité.e par les majorités précédentes. En nous méprisant, c'est la démocratie que vous bafouez. Vous avez voulu faire bon élève en présentant en premier le budget d'une Région fusionnée. Or, force est de constater que (...) **vous n'avez toujours pas le costume d'un président de région** : une collectivité qui déploie des politiques et non des slogans au service de ses habitant.e.s et de ses territoires.

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION par Patrice VOIR

Volet territorial - projet de convention de territoire à fort potentiel de développement pour la Maurienne

Vous nous proposez d'adopter curieusement aujourd'hui le volet territorial du CPER en faveur de la Maurienne.

Je dis « curieusement », tout simplement parce que ce projet de convention a déjà été présenté il y a tout juste 6 mois en octobre dernier ici même devant cette assemblée. Le rapport concerné n'avait alors pu être adopté car votre camp, Monsieur le Président, celui du FN et des Verts, s'y étaient opposés.

6 mois plus tard, vous nous présentez le même projet de convention, les mêmes argumentaires et les mêmes

éléments financiers ! Alors qu'est-ce qui a changé M. le Président ? Ah oui, vous avez gagné les élections régionales depuis... Du coup, ce qui était inacceptable il y a 6 mois, le devient aujourd'hui... vous m'expliquerez la cohérence ...

Pendant notre absence de l'hémicycle (mais pas de la Région) vous parliez de votre constance, vous voyez nous avons quand même suivi les débats et nous n'avons nul besoin de vos leçons incessantes, mais je m'arrête là, tout le monde aura compris les raisons d'un tel revirement.

Notre groupe, lui, est constant. Il a



voté favorablement hier, il votera favorablement aujourd'hui à ce projet pour le développement de la vallée de la Maurienne même si nous avons émis, il y a 6 mois, de nombreuses critiques quant au cadre austéritaire dans lequel s'inscrivait l'adoption de ce nouveau CPER. Ces critiques restent malheureusement d'actualité.

Je vous remercie.

ENTREPRISE, ECONOMIE, EMPLOI

par Raphaël DEDÔ

Conventions Transitoires entre la Région et les Collectivités relatives aux aides aux entreprises dans le cadre de la loi NOTRe

Comme l'indique son nom, cette convention est transitoire, dans l'attente de l'adoption du SRDEII, d'ici la fin de l'année. Plutôt que la convention transitoire elle-même, c'est donc bien la préparation du SRDEII qui nous intéresse.

Nous nous interrogeons donc, en pratique, qu'en est-il de la doctrine économique de la Région concernant les aides économiques ? Sous quelles formes seront-elles attribuées ? Directement ? Indirectement ? Selon quels critères ? Sous quelles conditions ?

Les élu.e.s communistes demandent à l'Exécutif régional la constitution d'un groupe de travail, respectant la diversité politique de notre assemblée, pour travailler dès maintenant à la définition des objectifs, et donc des critères et

modalités d'attributions des aides économiques.

Il est impératif à notre sens que ses aides soient conditionnées à un certain nombre d'engagements, prioritairement en termes de création d'emploi durable, de développement industriel et de respect de l'environnement. Et je ne parle pas d'une « charte de bonne conduite » mais bien des critères qui engagent les entreprises, sous peine de sanction.

Les objectifs, et donc « les cibles » de l'effort de notre collectivité devront être clairs – pas de gestion à la petite semaine, suivant les sollicitations diverses – sans quoi aucun résultat probant ne saurait être atteint.

Les élus régionaux que nous



sommes doivent être pleinement associés à l'élaboration du SRDEII, de concert avec les acteurs économiques, c'est-à-dire les syndicats – ce sont les travailleurs qui créent la plus-value – les chefs d'entreprises, mais aussi les structures associatives et d'ESS (qui « pèsent » 10% des salarié.e.s de la région).

Les élu.e.s communistes interpellent également l'Exécutif concernant la commission de suivi et d'évaluation des aides économiques régionales – Sueval – dont il convient de renforcer le rôle et les moyens puisque la Région a désormais la responsabilité quasi-exclusive du développement économique sur son territoire.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pacte Régional pour le Cantal

par Boris BOUCHET



Dans le pacte que vous présentez à notre assemblée, vous développez l'idée de renforcer la compétitivité du département du Cantal.

Nous avons une vision réellement différente de ce que doit être la solidarité avec les territoires, notamment les plus fragilisés, que cette logique de compétition territoriale. Nous pensons qu'au contraire une logique de coopération, de complémentarité doit prévaloir et est la seule permettant de développer les nombreux atouts d'un département comme le Cantal. Nous sommes favorables à un aménagement équilibré des territoires car leur mise en concurrence et les recherches de compétitivité conduisent toujours à ce que les plus faibles en pâtissent. C'est vrai pour les femmes et les hommes comme pour les territoires.

Nous contestons également la méthode. Vous annoncez dans la presse ce Plan régional pour le Cantal, sans même en

avoir discuté au sein de l'Assemblée Régionale. Une fois de plus, quelle marque de mépris pour les élu.e.s que nous sommes ! Ce type de pacte doit se construire dans un rapport de co-élaboration avec les acteurs-trices de terrain, or vous annoncez des mesures qui sont refusé.e.s par les élus locaux, comme la déviation de Mauriac.

Nous prenons cependant acte de l'engagement de la Région. Mais ne comptez pas sur nous pour vous donner un blanc-seing sur un nouveau coup de com' dont vous nous avez habitués depuis votre élection. Car il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt. Si les moyens pour la route et l'avion sont les bienvenus pour un département enclavé comme le Cantal, je vous rappelle que sous la précédente mandature, le Cantal avait bénéficié de 31 millions d'euros dans le cadre du Plan Rail. Et là, pas un mot sur la politique ferroviaire de la Région. Or des lignes comme Aurillac/ Brive et Aurillac/ Capdenac peuvent fermer d'ici 2020 si des investissements

ne sont pas réalisés sur l'infrastructure. Pas un mot non plus sur les lycées, sur la formation professionnelle.

En ce qui concerne l'agriculture : celle-ci peut et doit être aidée notamment dans la filière agroalimentaire en développant des sites de transformation sur place, mais ce développement n'aura des effets positifs que s'il s'accompagne d'une politique de prix rémunérateurs pour les producteurs.

Je conclus, en vous disant que le groupe « L'Humain d'Abord » ne votera pas ce rapport, nous nous abstenons, car nous vous contestons la méthode et l'affichage que vous donnez à ce cadre de développement territorial 2016-2021 entre la Région et le Cantal même si celui-ci peut répondre à une partie des besoins et des fortes attentes des Cantaliens.

AGRICULTURE

par Catherine FROMAGE

Approbation des conventions LEADER entre les groupes d'action locale (GAL), l'autorité de gestion du FEADER et l'agence de service de paiement



Dans le cadre de la politique agricole commune, LEADER constitue un axe du programme de développement rural destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales.

Concrètement, des territoires (Pays ou Parcs Naturels Régionaux) élaborent une stratégie et un programme d'actions. Les territoires retenus, organisés en Groupes d'action locale (GAL), se voient allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions.

Ces actions décidées par les élu.e.s des territoires permettent de maintenir et développer l'emploi, d'assurer une couverture équilibrée des services publics, de créer des équipements pour les personnes âgées, de promouvoir l'inclusion sociale, de réduire la pauvreté, de favoriser l'installation de nouvelle population indispensable au maintien de la vie dans les territoires.

Les élu.e.s du groupe l'Humain d'Abord voteront ce rapport car nous préférons voir les fonds européens alloués à des actions de développement des

territoires plutôt qu'à des fonds d'investissements privés qui seraient tentés de créer des comptes off-shore au Panama ou autres paradis fiscaux.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE par François JACQUART

Aménagement et Développement Durable du Territoire - Création des Contrats d'Aménagement Intercommunal



[...] Cette délibération très politique acte la fin de projets territoriaux prospectifs et structurants au profit d'une vision étroite, sans ambition.

Cela ne pouvait pas en être autrement au regard de votre campagne électorale et des promesses faites aux 4 vents aux élu.e.s des communes et des EPCI.

Comme pressenti, vous nous proposez de mettre fin aux CDDRA et aux contrats Auvergne + et de contractualiser avec les Communautés de Commune sur uniquement de l'investissement.

Vous engagez dans le même temps un retrait des moyens de fonctionnement aux contrats en cours.

Par cette décision, vous conduisez à la suppression de plusieurs centaines de postes de chargé de projet et à une menace sérieuse pour bon nombre d'acteurs associatifs.

Vous ouvrez très largement les possibilités d'interventions de la Région

en sortant même de ses compétences.

Ce sera « OPEN BAR » voir « Happy Hours » pour certains.

[...] C'est sans ambiguïté que vous précisez qu'il vous faut vous occuper des territoires pour préparer les futures échéances électorales.

Vous avez même envisagé, Monsieur le Président, de multiplier vos déplacements dans les territoires qui ont moins bien voté (pour vous).

C'est uniquement cela votre vision prospective. Une vision électoraliste sous couvert de renforcer l'investissement, ce qui restera d'ailleurs à démontrer dans les faits.

En effet en décidant de ne pas intervenir par du financement en fonctionnement, vous priverez les plus petits EPCI d'ingénierie, ce qui ne permettra pas de déboucher sur des projets.

Là est la difficulté pour vous. Vous voulez afficher la fin de l'appui

technique tout en espérant de l'investissement.

Pour cela, vous êtes prêt, à faire rentrer les dossiers non éligibles dans les critères.

Ainsi par exemple, un projet de salle des fêtes par ici qui deviendra dans l'intitulé une salle culturelle et sera ainsi subventionnable.

Et nous pourrions multiplier les exemples.

Pensez-vous que cela fait un projet de politique territoriale à ambition régionale ?

Vous comprenez donc que nous ne vous soutiendrons pas dans cette vision étriquée et sans souffle de l'aménagement du territoire. [...] Les intérêts particuliers l'emportent sur l'intérêt général et régional.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENERGIE Déchets et économie circulaire

par François
JACQUART

Je voudrais d'abord, sans chauvinisme aucun, féliciter les départements de l'Ardèche et de la Drôme pour avoir initié ce schéma bi départemental.

Comme quoi, l'on peut faire intelligemment de la coopération entre départements sans pour cela fusionner.

La responsabilité qui va incomber aux Régions est essentielle pour coordonner les actions de gestion, de réduction, de transformation des déchets non dangereux à l'image du PREDD que nous avons validé.

Évidemment, la responsabilité serait moins lourde et moins coûteuse aux collectivités comme aux citoyen.ne.s si une véritable politique de réduction à la source des déchets potentiels était encouragées et si les entreprises étaient

responsabilisées, incitées ou sanctionnées financièrement sur la durabilité des matériels produits, le taux de recyclage possible notamment.

En effet, malgré les efforts des collectivités et de la population, on le voit dans le plan Drôme-Ardèche et même si des possibilités existent encore de faire mieux, des objectifs ambitieux figurent dans le plan présenté, la réduction à la source demeure la mesure qualitative et quantitative essentielle.

Le plan Ardèche-Drôme est aussi un modèle d'anticipation et de prospective au regard de l'évolution positive de la population.

Ardéchois.es et Drômois.es devront progressivement abandonner une

pratique ancestrale concernant le brûlage des déchets verts.

Il restera à faire que ce plan soit partagé avec les habitants, que la mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation soient poursuivies et accompagnées par la Région.

Informations, formation, sensibilisation, éducation, demandent du financement en fonctionnement et en animation, mais j'ai bien compris que cela, c'était avant.

Quoi qu'il en soit et surtout quoi qu'il en adviendra sous votre mandature, nous voterons le plan proposé aujourd'hui parce qu'il est réaliste tout en étant ambitieux et pose les véritables enjeux pour ces 2 départements.



**L'Humain D'abord -
PCF-Front de Gauche**
Région AUVERGNE RHONE-ALPES
1 Esplanade François Mitterrand
CS 2003 - 69002 Lyon Cedex 2

Retrouvez l'actualité des élus du groupe sur



Tel: 04.26.73.52.08

Mail: remi.avezard@auvergnerhonealpes.eu

AGENDA

Prochaine Commission Permanente

Vendredi 26 mai 2016